

## ENGAGEMENTS DE VOTRE CONSEILLER(E)

- **Écoute** : Il/elle adoptera une posture d'écoute active pour vous aider à élaborer votre projet professionnel dans un climat de confiance.
- **Conseils** : Il/elle vous apportera des conseils en matière de techniques et de stratégies de recherches d'emploi, en fonction de vos besoins.
- **Confidentialité** : Des informations peuvent transiter entre votre consultant en emploi, la psychologue et l'assistante sociale de M'O Transition pour faciliter le suivi pluridisciplinaire. Hormis cela, votre consultant s'engage à la confidentialité de vos échanges.

## ENGAGEMENTS DU BENEFICIAIRE

- **Assiduité** : En cas d'absence à rendez-vous, que ce soit un rendez-vous individuel, collectif, avec un salarié ou un bénévole, vous vous engagez à prévenir M'O Transition à minima 24h à l'avance.
- **Déroulement** : Lors du 1<sup>er</sup> rendez-vous, vous définissez avec votre conseiller(e) les modalités de votre accompagnement en fonction de vos besoins (rythme des rendez-vous/ rendez-vous individuels ou collectifs...). Si vous convenez d'un planning d'ateliers collectifs, ces ateliers ne seront pas facultatifs.
- **Implication** : Votre conseiller(e) sera là pour vous aiguiller dans vos démarches mais vous restez l'acteur/l'actrice principal(e) de votre recherche d'emploi. Vous vous engagez à vous impliquer activement pour atteindre les objectifs fixés ensemble dans le cadre de l'accompagnement.